

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 30 juin 2025

Nombre de Membres :

- Afférents au Conseil d'Administration : 9
- En exercice : 9
- Présents à la séance : 4
- Qui ont pris part à la délibération : 4
 - POUR : 4
 - CONTRE : 0
 - ABSENTION : 0

Date de la convocation : 24 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 du mois de juin, à **14 : 00 heures**, le Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS », régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la mairie de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI, Président du Conseil d'Administration.

Le Président, après avoir ouvert la séance et fait procéder à l'appel, précise que celle-ci se déroule sans condition de quorum compte-tenu du fait qu'après une première convocation des membres en exercice, le quorum n'a pu être atteint lors de la précédente séance du conseil d'administration qui devait se tenir le 23 juin 2025 : 4 conseillers **présents** : M. SAVELLI Pierre, Jean-Charles LEONARDI, Gérard ROMITI, Michel ROSSI, et 5 conseillers **absents** : Mme PADOVANI Marie-Hélène, Jean ZUCCARELLI, Paul TIERI, Louis POZZO di BORGO et Philippe PERETTI.

Délibération n°281 du-30062025

Domaine : Adoption des comptes de gestion 2025

Le Conseil d'Administration ;

Vu les dispositions de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 15 Avril 2015 approuvant les statuts de la régie « les Eaux du Pays Bastiais » ;

Vu les statuts de la régie approuvés le 15 avril 2015 ;

Vu la présentation des comptes de gestion 2024 par l'agent comptable de la régie ;

Après s'être assuré que l'agent comptable de la Régie a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution budgétaire de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS BASTIAIS »

Séance du 30 juin 2025

Délibération n°281 du-30062025

Domaine : Adoption des comptes de gestion 2024

Après en avoir délibéré, par 4 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- 1/ **Déclare** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2024, par l'agent comptable, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part ;
- 2/ **Approuve** les comptes de gestion 2024 dont les résultats sont établis comme suit :

2024		
Recette de fonctionnement		5 043 991,75
Dépense de fonctionnement		4 580 579,58
SOLDE D'EXECUTION		0,00
Report N-1	R002	463 412,17
Résultat Cumulé		0,00
Affectation au c/1068		463 412,17
Résultat de clôture N		0,00

2024		
Recette d'Investissement		2 541 409,82
Dépense d'Investissement		3 261 330,69
SOLDE D'EXECUTION		- 719 920,87
Report N-1	R001	256 508,70
Total		-463 412,17
Résultat de clôture N		-463 412,17

EAU :

2024		
Recette de fonctionnement		9 081 842,51
Dépense de fonctionnement		9 485 221,88
SOLDE D'EXECUTION		-403 379,37
Report N-1	R002	3 193 274,03
Résultat Cumulé		2 789 894,66
Affectation au c/1068		933 056,68
Résultat de clôture N		1 856 837,98

2024		
Recette d'Investissement		1 600 753,44
Dépense d'Investissement		3 935 036,89
SOLDE D'EXECUTION		- 2 334 283,45

Accusé de réception en préfecture
02B-P12962611-2025-0702-2025-281-DE
Date de réception en préfecture : 02/07/2025
Page 2 sur 4

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 30 juin 2025

Report N-1	R001	6 625 245,01
Résultat Cumulé		4 290 961,56
Résultat de clôture N		4 290 961,56

ASSAINISSEMENT :

2024

Recette de fonctionnement		13 069 446,65
Dépense d'Investissement		9 522 317,84
SOLDE D'EXECUTION		3 547 128,81
Report N-1	R002	0,00
Résultat Cumulé		3 547 128,81
Affectation au c/1068		1 812 707,34
Résultat de clôture N		1 734 421,47

2024

Recette d'Investissement		3 013 304,61
Dépense d'Investissement		3 694 772,33
SOLDE D'EXECUTION		- 681 467,72
Report N-1	R001	-1 044 797,67
Total		-1 726 265,39
Résultat de clôture N		- 1 726 265,39

SPANC:

2024

Recette de fonctionnement		67 074,12
Dépense d'Investissement		67 074,12
SOLDE D'EXECUTION		0,00
Report N-1	R002	
Résultat Cumulé		
Affectation au c/1068		
Résultat de clôture N		0,00

2024

Recette d'Investissement		
Dépense d'Investissement		
SOLDE D'EXECUTION		0,00
Report N-1	R001	
Total		
Résultat de clôture N		0,00

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
d'Administration de la Régie « LES EAUX DU PAYS
BASTIAIS »**

Séance du 30 juin 2025

BUDGET PRINCIPAL	
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	0,00

BUDGET EAU POTABLE	
RESTES A REALISER RECETTES	3 080 276,66
RESTES A REALISER DEPENSES	-538 601,91

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	-86 441,95
BESOIN DE FINANCEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	- 1 812 707,34

BUDGET SPANC	
RESTES A REALISER RECETTES	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00

3/ Dît que la présente délibération sera publiée en la forme accoutumée.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et notification ou publication du
Le Président,*